Projet d'Amélioration de la Gestion de l'Eau potable et Assainissement dans les Petits Centres de la région Maritime, Togo (PAGEPC)

Une coopération décentralisée entre le SEDIF et les communes de Zio2 et Avé2

Rapport semestriel, Juin 2024

Inspection des compteurs installés à Zio2, Juin 2024

1 TABLE DES MATIERES

3 Liste des Tableaux 3
4 Liste des Figures 3
5 Sigles et acronymes 4
1 Résumé 5
2 RESEAU DE MISSION TOVE KOVIE (MTK), COMMUNE ZIO 2 8
2.1 Travaux d'extension et réhabilitation du réseau 8
2.1.1 Réception des travaux de construction et de réhabilitation des BF 9
2.1.2 Installation du système cash water 10
2.1.3 Pompage solaire sur le forage F1 11
2.1.4 Réalisation de 45 branchements subventionnés 12
2.1.5 Travaux de changement de la robinetterie et de la tuyauterie du château d'eau 12
2.1.6 Travaux de remplacement des vannes et organes du réseau 13
2.2 Formation et suivi du délégataire Chat-Eau de MTK 13
2.2.1 Formation du délégataire et du service Eau de la Mairie 13
2.2.2 Suivi trimestriel de la gestion de l'exploitant 15
2.2.3 Atelier de validation du contrat révisé de gestion MTK 15
Le contrat de DSP de Chat'Eau prévoyait une révision contractuelle dans la première année d'exercice, sur la base des premiers constats, tant du côté du gestionnaire que la commune et de l'autorité de région, l'ARSE 15
3 RESEAU D'AKEPE (commune AVE 2) 16
3.1 Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable d'Aképé 16
3.2 Aspects de gestion 17
3.2.1 Sélection du gestionnaire, ACA BTP 17
3.2.2 Contrat d'exploitation du réseau d'eau potable d'Aképé 17
4 RESEAU DE NOEPE 18
4.1 Etude préliminaire et APD 18
4.2 Soufflage et essais de pompage 18
4.3 Appel d'offres 19
4.4 Gestion du réseau d'eau potable de Noépé 19
5 SECTEUR ASSAINISSEMENT 19
5.1 Elaboration de la stratégie communale d'assainissement 19
5.2 APD et Appel d'offres des latrines publiques 20
5.3 Travaux de construction des latrines dans les deux communes 23

5.4 Latrines familiales 24
6 SENSIBILISATION 25
6.1 Stratégie de sensibilisation et définition des messages clés de communication 25
6.2 Sensibilisation des élèves et mise en place des comités santé scolaire 25
6.3 Réalisation des émissions radiophoniques 26
6.4 Organisation des feuilletons communautaires 26
7 Annexes 27
7.1 Tableau des activités à venir 27
7.2 Bilan de la troisième année (détail) 29
7.3 Plan des latrines et de dispositif de lave-main publique 32
8 33
8.1 Design latrine familiale 34

2

3 Liste des Tableaux

Tableau 1 d'avancement des activités 7
Tableau 2 : Description des travaux 8
Tableau 3 : Résumé des travaux de construction et de réhabilitation de latrines 21
Tableau 4: Bilan de la première année du projet par résultat 29

4 Liste des Figures

Figure 1 : : Pose grillage avertisseur sur extension 9
Figure 2 : : Branchement pour nouvelle d'extension (construction du regard à finaliser) 9
Figure 3: Test de pression sur nouvelles extensions 9
Figure 4: Regard pour nouveau compteur entré château 9
Figure 5: Regard sur extension 9
Figure 6: Test de pression (6 bars) sur nouvelles extensions 9
Figure 7 : Réception provisoire des travaux de construction des bornes-fontaines à MTK 10
Figure 8 : Photos de réalisation des branchements privés 12
Figure 9 : Images des travaux de robinetterie et de tuyauterie 12
Figure 10 : Séance de formation du Bureau Energie Eau et assainissement de la Commune Zio2 13
Figure 11 : Présentation des données MTK 14
Figure 12 : Jeu de rôles : Intégration du nouvel abonné 14
Figure 13 : Jeu de rôles : Que faire quand il y a une casse sur l'adduction 14
Figure 14 : Jeu de rôles : Quand l'abonné se plaint 14
Figure 15 : Quelques photos sur l'atelier d'adoption du contrat DSP MTK 16
Figure 16 : Quelques images des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau potable d'Aképé 17
Figure 17 : Travaux de réalisation de l'essai de pompage sur le forage de Noépé 18
Figure 18 : Visite des installations avec les entreprises 20
Figure 19 : Images de remise de site des travaux de construction de latrines 23
Figure 20 : Quelques photos de démarrage des travaux de construction de latrines 23
Figure 21 : Image sur la sensibilisation 25
Figure 22 : Organisation de feuilletons communautaires 26
Figure 23: Etat d'avancement des activités du projet 31

5 SIGLES ET ACRONYMES

AESN	Agence de l'Eau Seine Normandie
ARSE	Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité
ARWP	African Rural Water Pro
BE	Bureau d'Etudes
BdC	Bureau du Citoyen
DSP	Délégation de Services Publics
EA	Eau et Assainissement
ES	Experts-Solidaires
PADIE	Pionniers en Action pour le Développement Intégré à l'Environnement
PAGEPC	Projet d'Amélioration de la Gestion de l'Eau potable et Assainissement dans les Petits Centres de la Région Maritime, Togo
MEHV	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise
SEDIF	Syndicat des Eaux d'Ile de France

1 RESUME

Ce projet a été initié au second semestre 2021. Il vise à introduire, pour la première fois au Togo, la délégation de service public dans le secteur de l'eau, spécifiquement dans les petites villes ou gros bourg du Togo. Pour cette innovation, deux communes de la région maritime ont été retenues, Avé2 et Zio2, spécifiquement dans les villes rurales de Mission Tové Kovié, Aképé et Noépé.

Les activités principales prévues dans ce projet concernent :

- La préparation institutionnelle et opérationnelle à la DSP dans le secteur de l'eau potable
- La formation à la maîtrise d'ouvrage des équipes municipales
- L'analyse des modalités de gestion et la proposition de mécanismes de gestion appropriés
- Le choix des opérateurs appropriés (ou la transformation des associations en opérateurs)
- La conception, la réhabilitation et la mise en gestion des systèmes
- L'inclusion de l'assainissement
- La capitalisation de l'expérience, et la diffusion d'information.

Le budget total de l'opération se monte à 900 000 euros sur 4 ans, financés par le Syndicat des Eaux d'Île-de-France, l'AESN, les communes d'Avé2 et Zio2.

Au cours de la troisième année d'exécution du projet, les grandes activités réalisées sont les suivantes :

Mission Tové Kovié : Réhabilitation terminée, gestion en cours

Les travaux ont démarré en avril 2023 et ont été réceptionnés le 8 décembre 2023 par les parties prenantes au projet. Il s'agit des travaux d'extension, de la réhabilitation de la tête de forage et du réservoir, et également de la construction et réhabilitation des bornes-fontaines.

Aussi pour faciliter l'accès à l'eau potable aux BF, à titre expérimental, il a été installé deux bornes-fontaines autonomes avec système de prépaiement qui a été réalisé par l'entreprise Forteck.

Dans le but de réduire les charges énergétiques pour l'entreprise Chat-Eau, un système de pompage solaire a été installé sur le forage F1 avec une capacité moyenne de pompage de 165 m^3/j. Il est doté d'une pompe hybride et dont le fonctionnement est accepté par l'exploitant.

Le suivi de la performance du réseau, basé sur les rendements techniques mensuels, a conduit, avec le soutien de l'entreprise ARWP, à une campagne de détection des fuites sur le réseau. L'analyse des données a révélé que le tronçon traversant une rizière et alimentant Ziowunu présentait de nombreuses fuites (une perte de $264\ m^3$ par jour). En conséquence, des mesures de fermeture de l'alimentation de ce secteur ont été prises avant de prendre des mesures de réhabilitation. À l'issue des travaux de réhabilitation du réseau de MTK, il a été constaté que plusieurs organes du réseau ne fonctionnent pas. Un programme supplémentaire de remplacement des vannes a été lancé, de même que le remplacement des canalisations du réservoir.

Pour un bon suivi de la gestion du réseau et aussi pour améliorer la performance du réseau avec un objectif de 85% à atteindre, l'exploitant et le service technique eau et assainissement de la commune ont été formés sur la gestion administrative, fiscale, comptable et technique du réseau d'eau potable. En outre, ils ont été également formés sur la mise en ligne des données sur la plateforme mWater.

En ce qui concerne la régulation du contrat DSP MTK, les observations ont été faites par l'ARSE et prises en compte dans une révision du contrat

Aképé : travaux quasiment terminés, contrat de gestion en cours de finalisation

Les travaux de l'APD ont été finalisés par l'équipe projet et l'appel d'offres a été lancé pour le recrutement d'une entreprise pour l'exécution des travaux en janvier 2024. À cet effet, l'entreprise E-Plus Togo a été recrutée et a démarré les travaux prévus au contrat. Ces travaux comprennent l'extension du réseau, le soufflage, le pompage d'essai, l'installation d'une nouvelle pompe, la réhabilitation de la tête de forage et du réservoir, l'installation d'une pompe doseuse, la construction de l'abri de chloration, ainsi que la construction et la réhabilitation des bornes-fontaines et l'amélioration du rendement du réseau d'eau. Actuellement, les travaux sont actuellement réalisés à plus de 75 %.

La gestion a été attribuée à l'entreprise ACA BTP par appel d'offres. Le contrat de gestion est en cours de finalisation, par le bureau d'étude ARWP. Ce contrat va être signé au moment de la réception définitive.

Noèpé : Essais de forage terminés, Lancement des travaux prévus, gestion avec Aképé

À Noèpé, les opérations de vérification, de soufflage et de pompage d'essai des deux forages ont été complétées avec succès, révélant des débits satisfaisants de 17 et 20 m^3/h suite aux sollicitations.

L'Avant-Projet Détaillé (APD) a également été finalisé. Les travaux prévus dans ce cadre comprennent le remplacement de la conduite d'adduction (suppression du système de service en route), le remplacement des pompes des forages F1 et F2, la réhabilitation des têtes de forages et du réservoir, ainsi que l'installation de deux pompes doseuses.

Suite à la dissolution de l'AUSEPA par le MEHV par Courrier N°184/2022/MEHV/Cab en date du 12 Avril 2022, la gestion a été reprise par le service technique Eau Assainissement de la Commune. À la suite des récentes discussions et en s'appuyant sur l'acte de transfert de pouvoir de gestion des ouvrages aux communes, dans le but d'avoir un gestionnaire unique par commune, il a été décidé de confier la gestion du réseau à l'entreprise ACA BTP, déjà en charge de la gestion du réseau d'Aképé.

Assainissement

L'élaboration de la stratégie communale d'assainissement a permis de faire un état des lieux de l'assainissement dans les deux communes, d'avoir une idée sur l'accès aux ouvrages de confinement et d'analyser au même moment les structures des ouvrages.

Dans le développement de cette analyse, il s'est révélé un mauvais dimensionnement des constructions, une mauvaise hygiène due à un manque d'entretien des latrines. Il a été aussi question du lancement des activités de sensibilisation dans les deux communes à travers les émissions radiophoniques et aussi des feuilletons communautaires.

Ces activités ont pour objectif d'éduquer la population sur les bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau potable et aussi sur les conséquences de la défécation à l'air libre. Au total, quatre émissions radios ont été réalisées et trois feuilletons communautaires. Suite au diagnostic effectué par l'entreprise Matthys Genius, les types de latrines VIP ont été arrêtés dans les écoles publiques, dans les centres sanitaires et marchés publics (exception faite pour le marché de poterie de Zio 2 où un VIP est prévu). Les DAO ont été lancés et les marchés ont été attribués suivant deux lots : le premier lot à l'entreprise Evolution Construction et le second à l'entreprise Génie Bâtisseur. Les travaux sont en cours d'exécution dans les deux communes. Concernant les sites de réhabilitation, les marchés ont été attribués et les travaux sont actuellement en cours.

Dans le cadre du lancement de la FDAL, un accompagnement de 100 ménages est prévu grâce à une subvention pour la construction de latrines familiales. À cet effet, une stratégie durable et viable, centrée sur les caisses communautaires, est en cours d'élaboration pour sa mise en œuvre.

Le projet prévoyait la mise en place d'un champ d'enfouissement, et la livraison de tricycles d'évacuation des boues. Ce projet est remis en cause par le fait que les autorités ont décidé de mettre en place un centre de traitement des boues de latrines à Aképé, avec des moyens de pompage. En collaboration avec les communes, il a été décidé de transformer cette partie en latrines familiales dans des zones à fort niveau de défécation à l'air libre. Une demande de modification a été faire à l'AESN.

Tableau 1 d'avancement des activités

Logique d'intervention	**Taux de réalisation du projet PAGEPC**
Résultat 0 : Gouvernance du projet	**96%**
Résultat 1 : La gestion des réseaux est transformée et contextualisée aux spécificités locales	**96%**
Résultat 2 : L'accès à l'eau potable est amélioré	**73%**
Résultat 3 : L'accès au service d'assainissement est amélioré	**54%**
Résultat 4 : La maîtrise d'ouvrage communale est améliorée pour une meilleure gouvernance locale de l'eau et assainissement	**83%**
Résultat 5 : Les populations adoptent de bonnes pratiques en matière d'eau et assainissement	**71%**
Résultat du projet	**79%**

2 RESEAU DE MISSION TOVE KOVIE (MTK), COMMUNE ZIO 2

2.1 Travaux d'extension et réhabilitation du réseau

A Mission Tové Kovié, les études d'Avant-Projet Détaillé se sont terminées en décembre 2022, suivies du lancement de l'appel d'offres de travaux. C'est l'entreprise ACA BTP qui a remporté le marché pour un montant de travaux de 64 millions de FCFA dont le contrat a été signé le 19 janvier 2023. Les travaux ont commencé en avril 2023 et réceptionnés le vendredi 8 décembre 2023. À ce jour, le contrat se poursuit par l'identification et le contrôle des fuites pour l'amélioration du réseau.

Pour rappel, le réseau d'eau comportait un château d'eau de 255 m^3 et 2 forages :

- F1, construit en 2013 dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission Tové (PARTAM) ;

- F2, réalisé en 2019 par le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). Les travaux prévus consistaient à la réhabilitation du réseau, l'extension de certaines parties du réseau, la remise en état de bornes-fontaines, la solarisation d'un des forages. Les travaux suivants ont été réalisés :

Tableau 2 : Description des travaux

Description des travaux
Travaux d'extensions de réseau sur 5 antennes (total : 2,747 ml) : - *Pose validée* - *Essais de pression validés* - *Construction de regards, raccordement, désinfection et rinçage validés* - *Plans de recollement*
Reprise des têtes de forages : - *Remplacement des compteurs et réinstallation de la tête des forages F1 et F2 validés* - *Peinture epoxy* - *Butée de soutien*
Amélioration des adductions : - *Remplacement des compteurs sur l'adduction et la distribution sous le château validé.* - *Pose des clapets anti-retours validée.* - *Pose de la vidange sur le refoulement validée.*
Construction de locaux de travail, localde chloration et installation pompe doseuse : - *Implantation, fondation et élévation du bâtiment, remblais validés.* - *Toiture réalisée, dallage au sol, crépissage et menuiserie validés,* - *Test de la pompe doseuse validé*

Reprise d'étanchéité du réservoir :

- *La méthodologie de validation de l'étanchéité a été validée.*
- *Travaux d'étanchéité réalisés*
- *Réhabilitation de l'échelle d'accès et autres dispositifs de sécurisation ont été réalisés.*
- *L'installation d'un système d'alerte sonore couplé à un flotteur a été réalisé.*

Le PV de réception des travaux est joint en annexe au présent rapport.

Figure 1 : : Pose grillage avertisseur sur extension

Figure 2 : : Branchement pour nouvelle d'extension (construction du regard à finaliser)

Figure 3: Test de pression sur nouvelles extensions

Figure 4: Regard pour nouveau compteur entré château

Figure 5: Regard sur extension

Figure 6: Test de pression (6 bars) sur nouvelles extensions

2.1.1 Réception des travaux de construction et de réhabilitation des BF

Pour un montant de 5 022 021 FCFA, l'entreprise ACA BTP a réalisé pendant deux (02) mois la réhabilitation de quatre (04) et la construction de trois (03) BF dans les cantons de Mission Tové et de Kovié.

Les travaux réalisés sont présentés dans le tableau suivant :

Réhabilitation des BF

- Réfection du puisage bas et haut avec remplacement des robinets de puisage et d'arrêt ;
- Réfection de puits perdus avec la dallette de couverture ;

- Décapage et réfection de crépissages existants ; - Réfection de socles, de niches compteurs et des aires de puisage avec renforcement de la fondation c l'érosion en béton armé ; - Réfection des canaux de drainage renforcés en béton armé pour contrer l'érosion ; - Remplacement de compteurs d'eau ; - Réalisation de la peinture ; - Test hydraulique pour confirmer le fonctionnement des tuyaux dans le massif ; - Affichage du tarif réglementaire en ardoisine.
Construction des BF - Le terrassement ; - Les travaux de génie civil (aire de puisage, rampe d'accès, canal de drainage et puits perdus) ; - La tuyauterie et accessoires ; - La finition (traitement des surfaces, peinture antirouille, etc.).

Aussi est-il important de souligner que ces travaux ont été réceptionnés le même jour que ceux des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau. Le PV de réception est joint au présent rapport en annexe.

Figure 7 : Réception provisoire des travaux de construction des bornes-fontaines à MTK

2.1.2 Installation du système cash water

A titre pilote, il a été installé deux bornes-fontaines autonomes avec système de prépaiement. Divers systèmes ont été étudiés en termes de coûts et facilité d'utilisation et de maintenance :

- Le Token Tap (Practica) : Système prépayé mécanique à token plastiques qui ne nécessite pas de source d'énergie.
- La solution Susteq : Système prépayé e-pay avec badge NFC et modules électroniques (lecture, contrôle, commande). Fonctionnement avec électrovanne et débitmètre électronique.

- Le Cashwater (Forteck) : Système prépayé e-pay avec badge NFC et modules électroniques (lecture, contrôle, commande). Fonctionnement avec électrovanne et débitmètre électronique.

Le système retenu a été le CashWater, notamment du fait qu'il est conceptualisé et distribué au Togo. Un tableau de bord permettant de visualiser les consommations à la borne-fontaine est inclus dans le système. Cela permettra au gestionnaire d'avoir une traçabilité centralisée des volumes consommés et crédits dépensés aux BF.

Une démonstration du système a été faite pour le gestionnaire Chat-Eau du réseau de Mission-Tové Kovié en juin 2023.

Validé par le maître d'ouvrage délégué, le système Cash Water a été installé en janvier 2024 sur deux BF à un coût de 1 540 000 FCFA pour deux sorties sur chaque BF. L'installation a été réceptionnée le 6 mars 2024.

2.1.3 Pompage solaire sur le forage F1

Le diagnostic sur la gestion du réseau de MTK a mis en exergue les coûts importants d'énergie pour la production de l'eau. Les comptes d'exploitation prévisionnels réalisés par l'équipe projet ont démontré que le système est difficilement rentable, surtout dans le cas où les prix aux usagers sont inférieurs à 500 FCFA/m^3.

Un appel d'offre pour un système solaire a été lancé en février 2023 pour un système permettant d'extraire en moyenne 165 m^3/j (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). A défaut du Grundfos qui est m uni d'un boitier PowerAdapt qui permet de combiner l'énergie solaire (CC) (en priorité) avec l'énergie du réseau/générateur (CA) (en cas de manques) afin de fournir une performance de pompage constante, il a été installé un système Lorentz avec les mêmes caractéristiques. Le système est installé dans l'enceinte de la station de pompage. La clôture a été réhabilitée et doublement sécurisée par un système interne de protection électrique. Il est important de noter le système Lorentz est doté d'une application qui permet de suivre la consommation en Kwh de l'énergie solaire et également la quantité d'eau pompée sur une période donnée.

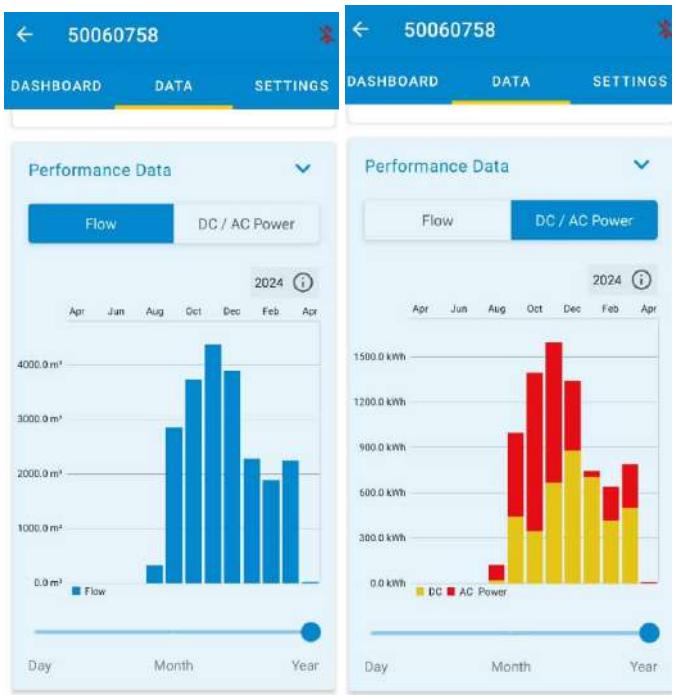

2.1.4 Réalisation de 45 branchements subventionnés

Comme prévu dans le projet, 45 branchements subventionnés à Mission Tové, installés par l'exploitant CHAT-EAU. Pour assurer une subvention inclusive, un comité de sélection a été établi, définissant les critères de choix des ménages bénéficiaires. Ces critères privilégient les ménages économiquement moyens ou faibles, appartenant aux couches sociales vulnérables, ayant manifesté un intérêt pour un branchement d'eau et dont les domiciles se trouvent à proximité du réseau mais éloignés des bornes-fontaines. Les matériels utilisés ont été préalablement réceptionnés par la mairie de Zio 2. À la fin des travaux, une réception a eu lieu le 11 avril 2024, au cours de laquelle l'avis favorable des bénéficiaires a été recueilli en présence de toutes les parties prenantes.

Figure 8 : Photos de réalisation des branchements privés

2.1.5 Travaux de changement de la robinetterie et de la tuyauterie du château d'eau

Le réseau étant toujours en observation pour améliorer le rendement, il a été constaté un dysfonctionnement des pièces (vannes) sur la tuyauterie sous le réservoir d'eau ainsi qu'une dégradation avancée de la tuyauterie due à la rouille. En réponse, une demande de cotation pour la fourniture et le remplacement de la tuyauterie (en PEHD PN 10) et de la robinetterie a été lancée. L'entreprise ACA BTP a été sélectionnée pour ces travaux. La réception technique a été effectuée par le maître d'ouvrage (la mairie de Zio 2), PADIE et Experts-Solidaires le 30 avril 2024.

Figure 9 : Images des travaux de robinetterie et de tuyauterie

2.1.6 Travaux de remplacement des vannes et organes du réseau

À l'issue des travaux de réhabilitation du réseau de MTK, il a été constaté que plusieurs organes du réseau ne fonctionnent pas bien. Ainsi, il a été demandé à ARWP de faire le diagnostic des vannes et de proposer un devis pour les remplacements requis. À la suite d'une demande de cotation, l'entreprise ACA BTP a été contractée pour fournir les pièces et raccords, ainsi que quatre regards (deux pour les vannes de sectorisation et deux pour les ventouses.

2.2 Formation et suivi du délégataire Chat-Eau de MTK

2.2.1 Formation du délégataire et du service Eau de la Mairie

L'entreprise Chat'eau émane de l'ex AUSEPA (association d'usagers) en charge du réseau avant la Délégation de Service Public. Avec l'appui du projet cette AUSEPA s'était transformée en entreprise.

La formation de l'équipe d'exploitation de l'entreprise Chat-Eau, du service Eau de la Mairie a été réalisée entre les mois de juin et août 2023 et a porté sur la gestion administrative, la gestion fiscale et la gestion technique du réseau. Aussi, ont-ils été initiés à la mise à jour de la plateforme mWater.

Figure 10 : Séance de formation du Bureau Energie Eau et assainissement de la Commune Zio2

Les modules de formation :

- *Module 1 : Responsabilités Gérant*
- *Module 2 : Gestion administrative du réseau*
- *Module 3 : Gestion commerciale et relation clientèle*
- *Module 4 : Gestion Technique*
- *Module 5 : Gestion Budget, Comptabilité, Gestion RH*
- *Module 6 : Finance et un plan d'affaires*
- *Module 7 : Formation STEA*
- *Module continu : Suivi / Coaching*

La formation a consisté en des présentations soutenues par des power-points et par des jeux de rôles entre les membres de l'équipe pour permettre à l'équipe de l'exploitant d'analyser et d'intégrer de façon pratique les éléments de son contrat.

En ce qui concerne l'application mWater, pour la mise en ligne des données de performance, l'entreprise a été initiée sur la mise à jour des données sur la plateforme qui permettra alors d'analyser la performance du réseau. Voici la présentation des données MTK sur mWater.

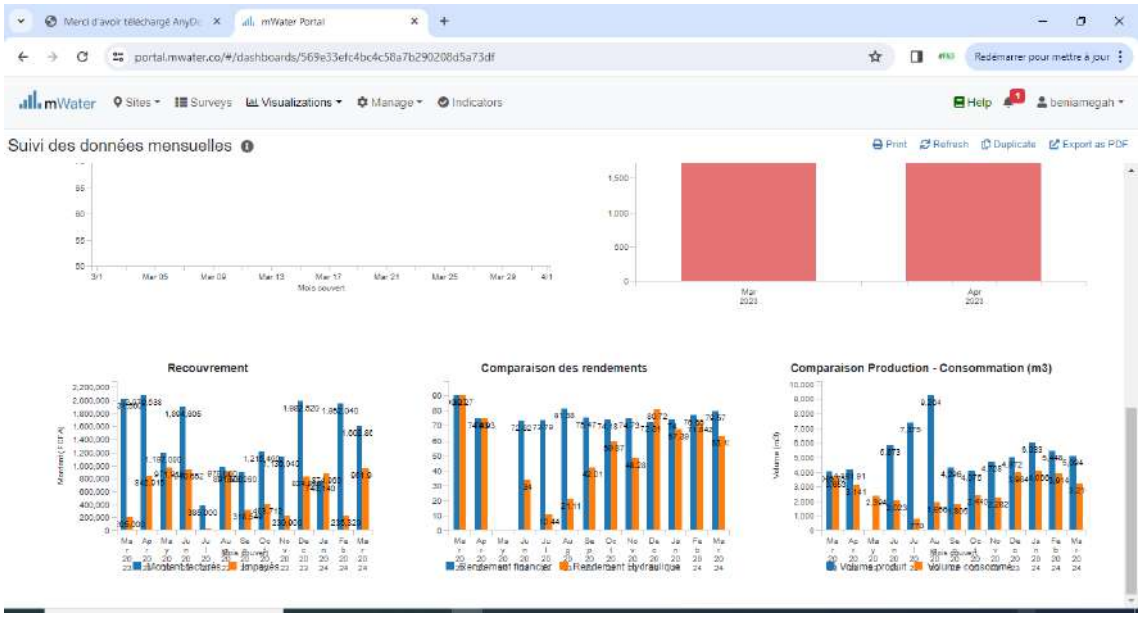

Figure 11 : Présentation des données MTK

Figure 12 : Jeu de rôles : Intégration du nouvel abonné

Figure 13 : Jeu de rôles : Que faire quand il y a une casse sur l'adduction

Figure 14 : Jeu de rôles : Quand l'abonné se plaint

2.2.2 Suivi trimestriel de la gestion de l'exploitant

Comme prévu dans le contrat, il est prévu une rencontre trimestrielle entre la commune et l'exploitant pour faire un point de gestion, vérifier le payement des montants de fond de renouvellement des infrastructures et du solaire et aussi relever les difficultés d'exploitation par rapport à la population et surtout au recouvrement des factures émises. Cette rencontre se fait en présence du MOE et aussi de PADIE et Experts Solidaires.

2.2.3 Atelier de validation du contrat révisé de gestion MTK

Le contrat de DSP de Chat'Eau prévoyait une révision contractuelle dans la première année d'exercice, sur la base des premiers constats, tant du côté du gestionnaire que la commune et de l'autorité de région, l'ARSE.

Une première réunion avait eu lieu le vendredi 8 septembre 2023, un atelier de travail sur les mécanismes de régulation avec des annotations tant techniques, juridiques et financières sur le contrat Zio 2. Au cours de cet atelier, les points de vigilance soulignés étaient les suivants :

- A la question de périmètre, mettre le MEHV comme responsable du périmètre vu que l'Acte pris par le ministère : c'est un contrat provisoire d'où le problème avec le concessionnaire SP-EAU ne se pose pas.
- Article 69 sera modifié en changeant l'institution qui allait convoquer les réunions en cas de litiges. L'initiative de convoquer les réunions doit venir de la partie qui exécute le contrat et non de l'ARSE.
- L'ARSE est là en tant qu'observateur à la séance de validation, il faut transmettre à ARSE dès qu'il est validé ; Le régulateur ne fait pas partie de ceux qui valident. Il n'est pas acteur principal du contrat et doit être considéré comme un juge
- Le fermier a besoin de l'assistance de la mairie pour les questions de recouvrement
- Il est également rappelé à l'entreprise Chat-Eau suite à la formation de l'ARWP d'avoir un agent technique dans chaque domaine, c'est-à-dire avoir les gens à des postes qu'il faut et d'arriver à sortir de la gestion d'AUSEPA notamment sur les aspects de documentation afin de pouvoir se lancer dans une dynamique d'amélioration et de perfectionnement
- Il est souhaité de finir les travaux de la réhabilitation avant de confier la gestion tout en associant le futur gestionnaire aux travaux.

Le vendredi 07 juin 2024, un deuxième atelier sur le contrat DSP MTK a eu lieu au ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise (MEHV) entre le MEHV, la mairie, l'entreprise Chat-Eau, PADIE, l'ARSE et l'ARWP. Lors de cette réunion, le contrat définitif a été validé. Il doit être resigné dans le courant de juillet 2024.

Figure 15 : Quelques photos sur l'atelier d'adoption du contrat DSP MTK

3 RESEAU D'AKEPE (COMMUNE AVE 2)

3.1 Travaux de réhabilitation et d'extension du réseau d'eau potable d'Aképé

À l'issue d'un AMI, trois (03) entreprises ont été présélectionnées pour la réalisation des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau. Il s'agissait d'ACA BTP, E-Plus Togo et Great Builder. Au cours du processus de recrutement, l'entreprise Great Builder s'est désistée et seules ACA BTP et E-plus Togo ont fait des propositions. C'est l'entreprise E-Plus Togo qui a remporté le marché pour un montant de 88 189 158 FCFA (136 575 EUR).

Ainsi, le 9 novembre 2023, le contrat des travaux a été signé entre les différentes parties et le lendemain, officiellement, la remise du site a été faite pour les travaux qui ont démarré en janvier 2024.

À ce jour, avec une réalisation de plus de 75 % des travaux suivants :

- Soufflage et essai de pompage du forage,
- Construction de l'abri de la pompe doseuse,
- Pose des canalisations avec les essais de pression,
- Pose des organes de réseaux,
- Construction de regards,
- Construction et la réhabilitation des BF.

Figure 16 : Quelques images des travaux de réhabilitation et d'extension du réseau potable d'Aképé

3.2 Aspects de gestion

3.2.1 Sélection du gestionnaire, ACA BTP

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt puis de l'Appel d'Offres en septembre 2023, c'est l'entreprise ACA BTP qui a été sélectionné, d'une part en raison de son expérience (c'est ACA BTP qui a réhabilité le réseau de MTK et a travaillé sur la gestion des fuites) mais aussi en raison des conditions de services et du tarif proposé (450 FCFA/m3)

La sélection d'ACA BTP permettra, pour la première fois, de tester la pertinence d'une entreprise extérieure pour gérer le réseau, et notamment éviter les défauts d'une trop grande proximité, comme dans le cas de Mission Tové Kovié. Il est toutefois important de noter qu'ACA BTP a recruté le gérant de l'ancienne AUSEPA pour gérer le service, ce qui permettra d'assurer une certaine continuité.

3.2.2 Contrat d'exploitation du réseau d'eau potable d'Aképé

Suite du recrutement de l'exploitant, le contrat est rédigé et est en cours de validation. Il sera probablement signé au cours du mois de juillet 2024. Selon les recommandations du ministère, à ce contrat sera joint celui de l'exploitation de Noèpé. Ce contrat reprendra les grandes lignes du contrat revu de MTK.

4 RESEAU DE NOEPE

4.1 Etude préliminaire et APD

L'étude préliminaire et l'APD de Noépé ont été réalisés entre mars et septembre 2023. Elle avait été confiée à des bureaux d'étude locaux, mais en raison des difficultés, il a été décidé de la faire directement par l'assistant technique d'Experts-Solidaires.

Elle a permis d'identifier les travaux prioritaires pour Noèpé, les projections sur la demande en eau (280 m3/jour) et de réaliser les simulations hydrauliques. La quantité et la qualité des données du réseau de Noèpé n'étaient pas aussi fiables que pour les autres réseaux, notamment en raison des résistances de l'ancien gestionnaire, l'AUSEPA. Ainsi, durant les premiers mois et années de gestion du réseau de Noèpé par le nouveau gérant, il sera important d'améliorer la qualité des données et affiner le diagnostic technique.

Suite à cette étude préliminaire, un APD a été rédigé, pour les travaux les plus prioritaires :

- Soufflage et essai de pompage des forages F1 et F2 et redimensionnement des pompes pour F1 et F2 ;
- Séparation du refoulement et de la distribution, réalisation d'une conduite d'amenée dédiée ;
- Changement des pompes pour des débits plus élevés (15 m3/heure)
- Etude et travaux de réparation des fuites/pertes sur la distribution

4.2 Soufflage et essais de pompage

À ce jour, les essais de pompage et le soufflage, afin de déterminer les caractéristiques hydrodynamiques des deux forages de Noèpé, ont été réalisés par l'entreprise EC Plus.

Figure 17 : Travaux de réalisation de l'essai de pompage sur le forage de Noépé

- Le forage N°1 a une profondeur de 83,58 m. le niveau statique est de 40,54 m et le niveau dynamique obtenu lors du pompage est de 41,04 m soit un rabattement de 0,5 m. Le pompage de longue durée (72 heures de descente) a entraîné un rabattement maximal de 0,78m pour un débit constant de 21,11 m3/h.

- Le forage N°2 a une profondeur de 60,78 m, le niveau statique est de 39,17 m et le niveau dynamique obtenu lors du pompage est de 43,62 m soit un rabattement de 4,45 m. Le

pompage de longue durée (72 heures de descente) a entraîné un rabattement maximal de 7,62m pour un débit constant de 16,40 m3/h.

En conclusion, le forage F1 peut être exploité avec un débit de pompage de 20 m3/h tandis que F2 avec un débit de pompage de 15 m3/h

4.3 Appel d'offres

Suite aux résultats des travaux préliminaires (soufflage, essais de pompage et analyses physico-chimiques et bactériologiques des deux forages), le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été préparé pour recruter une entreprise en charge de l'exécution des travaux.

Ces travaux incluront le remplacement de la conduite d'adduction sur 2 340 ml (suppression du système de service en route), le remplacement des pompes des forages F1 et F2, la réhabilitation des têtes de forage et du réservoir, l'installation de deux pompes doseuses identiques, ainsi que l'amélioration du rendement du réseau. Une mission de contrôle sera attribuée pour assurer le suivi technique sur le terrain.

Les travaux à Noépé devraient démarrer en septembre jusqu'en décembre 2024.

4.4 Gestion du réseau d'eau potable de Noépé

Après la dissolution de l'AUSEPA de Noèpé par le MEHV par courrier N°184/2022/MEHV/Cab en date du 12 avril 2022, la gestion du réseau a été confiée de manière temporaire à la Commune, exécutée par le service technique Eau Assainissement.

Après discussion avec le ministère de l'eau, et la commune d'Avé2, dans le but d'avoir un gestionnaire par Commune, l'exploitation du réseau de Noèpé après la réalisation des travaux de réhabilitation sera confiée à l'exploitant de Aképé (ACA BTP) par avenant à son contrat.

La gestion sera confiée à ACA BTP au moment du démarrage des travaux

5 SECTEUR ASSAINISSEMENT

5.1 Elaboration de la stratégie communale d'assainissement

Le contrat du Maître d'œuvre en charge du volet Assainissement, Mathyt Genius est composé de six grands points qui permettront d'atteindre l'objectif visé par le projet qu'est la promotion de bonnes pratiques d'assainissement. À cet effet, il a commencé sa prestation pour une prise de contact avec les différents acteurs qui puissent lui permettre d'élaborer son rapport sur la stratégie communale d'assainissement.

Ce document de stratégie communale d'assainissement a permis de faire un état des lieux de l'assainissement dans les deux communes. Il a permis d'avoir une idée sur l'accès aux ouvrages de confinement et d'analyser au même moment les structures des ouvrages de confinement. Dans le développement de cette analyse, il s'est révélé un mauvais dimensionnement des constructions, une mauvaise hygiène due à un manque d'entretien des latrines.

En outre, la stratégie a présenté les différents modes de gestion des ouvrages d'assainissement où il s'est appesanti sur le mode d'affermage pour une gestion efficace des ouvrages dans les deux communes.

5.2 APD et Appel d'offres des latrines publiques

L'APD a permis de présenter à l'issue de l'état des lieux des ouvrages les latrines à construire et celles à réhabiliter. Aussi, a-t-il permis de dégager les devis confidentiels pour la réalisation des travaux. Les options technologiques retenues dans le cadre des travaux sont les VIP pour les écoles et TCM pour établissement sanitaire et marché public à l'exception du marché de poterie où le contexte (absence de l'eau) ne pouvait permettre la mise en place d'un TCM. Le design des latrines à construire est présenté en annexe au document.

Suite à un avis d'appel public à la concurrence lancé le 2 avril 2024, six entreprises ont manifesté leurs intérêts pour la construction des latrines dans la commune Zio 2. À la suite de l'évaluation technique des offres, l'entreprise Génie Bâtisseur s'est vu attribuer le lot 1 pour un montant de 14 898 340 FCFA TTC et l'entreprise Evolution construction le lot 2 pour un montant de 9 382 141 FCFA TTC.

Dans la commune Avé 2, l'entreprise Evolution Construction s'est vu attribuer les deux lots pour un montant total de 14 715 598 FCFA

Figure 18 : Visite des installations avec les entreprises

Tableau 3 : Résumé des travaux de construction et de réhabilitation de latrines

Construction des latrines publiques, commune de Zio 2									
Zio 2									
N°	**Latines/Douches/Dispositif lave-main**		**Nombre de blocs**	**Nombre de cabines**	**Montant du marché en FCFA**	**Montant du marché Euro**	**Mode de gestion**	**Entreprise d'exécution**	**Maitre d'œuvre**
1	Ecoles	CEG Kpala	2	4	14 898 340	22 921	Les Comités Santé Scolaire (CSS)	Génie Batisseur	Mathyt Genius
		Ecole Primaire Publique Koépédo	2	4					
		Ecole Primaire Publique Bolou Gatigblé	2	4					
		CEG Gbavé	2	4					
		Lycée MTK (dispositif de lave-main)							
2	USP	USP Wli Mivakpo	1	2	9 382 141	14 434	Responsable de l'USP	Evolution construction	
3	Marchés	Marché de Yawodamé	2	4			La mairie		
		Marché de poterie de Bolougan	1	2					
			Total 1	24	24 280 481	37 355			
Avé 2									
4	Ecoles	Ecole Primaire Publique de Badja	2	4	14 715 598	22 639	Les Comités Santé Scolaire (CSS)	Evolution construction	Mathyt Genius
		Ecole Primaire Publique Bagbé Route	2	4					
		CEG Noépé-Aképé	2	4					
5	USP	USP Bagbe	1	2			Responsable de l'USP		
6	Marché	Marché de Noépé (Douches)	2	4			La mairie		
			Total 2	18	14 715 598	22 639			
		Total 1+2		**42**	**38 996 079**	**59 994**			

Réhabilitation des latrines, commune de Avé 2									
Zio 2									
N°	**Latines/Dispositif lave-main**		**Nombre de blocs**	**Nombre de cabines**	**Montant du marché en FCFA**	**Montant du marché Euro**	**Mode de gestion**	**Entreprises d'exécution**	**Maitre d'œuvre**
1	Ecoles	EPP Gogakopé	1	3	1 678 179	2 582	Les Comités Santé Scolaire (CSS)	PNE (Pluridimensionnaire Nouveau Elan)	Mathyt Genius
		EPP Gbavé	2	6					
		CEG Bolougan	2	6					
			Total 1	15	1 678 179	2 582			
Avé 2									
2	Ecoles	EPE Badja	2	4	2 892 844	4 451	Les Comités Santé Scolaire (CSS)	Tokpè BTP	Mathyt Genius
		EPP Aképé	2	4					
		Lycée Badja	2	4					
			Total 2	12	2 892 844	4 451			
		Total 1+2		**27**	**4 571 023**	**7 032**			

5.3 Travaux de construction des latrines dans les deux communes

La remise des sites de construction a été effective le 29 mai 2024 dans les deux communes, notamment Zio 2 et Avé 2. Elle a été marquée par la présence des entreprises retenues pour la construction des latrines, la mairie, les représentants traditionnels, les responsables des établissements et l'équipe projet**.**

Figure 19 : Images de remise de site des travaux de construction de latrines

Figure 20 : Quelques photos de démarrage des travaux de construction de latrines

5.4 Latrines familiales

Pour remplacer le volet concernant le site d'enfouissement prévu initialement, les communes de Zio2 et Avé2 ont proposé la mise en place de latrines familiales. L'approche qui sera développée par le projet sera basée sur crédit-latrine, qui s'appuiera sur les groupements de femmes qui ont une expérience en crédit local et des tontines avec une autonomie financière dans les villages où il en existe déjà.

Le cout de la latrine complète a été calculé à 210 000 FCFA, dont 120 000 pris en charge par le projet, sous forme de subvention. À cet effet, pour avoir accès à cette subvention de latrine, un membre contribuerait à hauteur de 90 000 FCFA. Ces 90 000 FCFA sont répartis comme suit :

- 30 000 FCFA en espèce seront donnés par les ménages dans un premier temps pour entamer les travaux ;
- 60 000 FCFA par latrine qui seront remboursés par les ménages sur une durée d'un an avec un taux d'intérêt de 10% dégressif réparti comme suit : 4% pour la caisse et 6% pour le fournisseur. Ces crédits ne seront pas remis aux femmes bénéficiaires mais au responsable de la boutique de matériaux de construction qui mettra à disposition des artisans locaux les matériaux nécessaires.

Chaque ménage a le libre choix d'accélérer le processus de tontine pour avoir accès à la latrine dans les brefs délais. Pour une bonne réussite et bonne gestion du crédit latrine, le recouvrement se fera au cours de la réunion mensuelle de chaque groupement et les fonds recouvrés auprès de bénéficiaires seront logés dans une caisse parallèle créée et dédiée à cet effet.

Cette approche basée sur l'engagement des ménages pour le financement d'un assainissement durable est celle de financement pour l'élimination durable de la défécation à l'air libre. Par ailleurs, elle permet d'assurer la viabilité du système en aidant les fournisseurs à développer un marché sanitaire.

Ainsi, ils pourront à la fin du projet, initier eux-mêmes la recherche d'autres fonds de subvention pour permettre à certains ménages des communes Zio 2 et Avé 2 de disposer et d'utiliser des latrines durables.

Des maçons, menuisiers et ferrailleurs issus de différents corps de métier seront formés par l'équipe projet et le maître d'œuvre pour la construction des ouvrages à moindre coût. Un accord se fera avec un magasin de vente de matériaux de construction qui se chargera de livrer les matériaux aux artisans en charge de la construction. Le schéma suivant récapitule la stratégie.

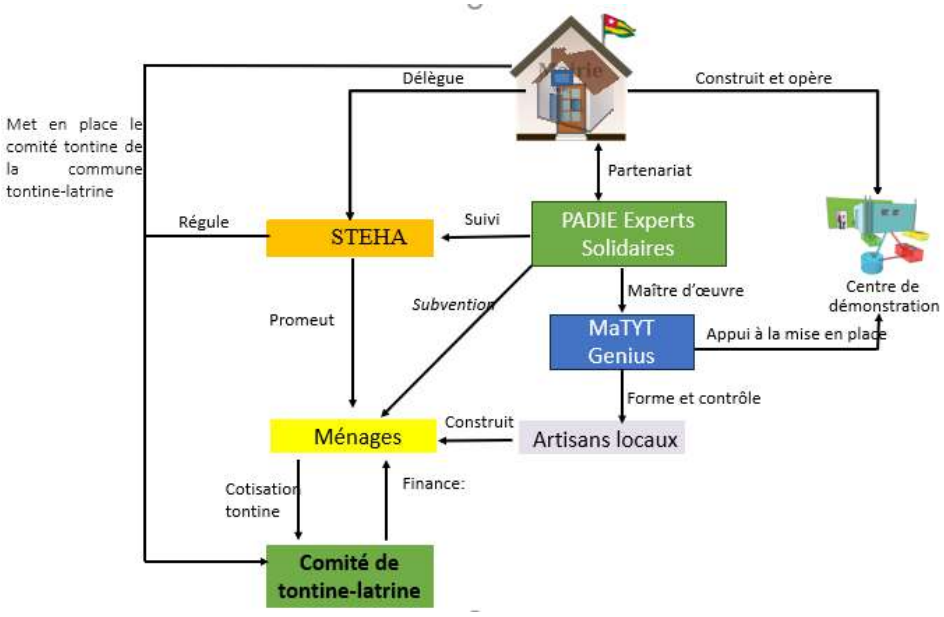

6 SENSIBILISATION

6.1 Stratégie de sensibilisation et définition des messages clés de communication

Pour bien valoriser les travaux d'eau et assainissement, la stratégie à mettre en place pour la sensibilisation est importante. L'équipe projet a mis en place une stratégie présentant les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie, les outils et les actions à mettre en œuvre pour la réalisation des sensibilisations. Le démarrage de sensibilisations a eu au mois de septembre 2022. Aussi des messages clés de sensibilisations ont été élaborés suivants les thèmes eau potable et hygiène assainissement.

Il s'agit de :

- **EAU POTABLE**
- Pour ma santé et celle de ma famille, je choisis de boire toujours de l'eau potable.
- L'eau des puits et rivières n'est pas une eau potable.
- L'eau de forage doit être utilisée après traitement par le chlore ou après ébullition.
- Les bornes-fontaines sont notre seconde maison, prenons-en soin et nettoyons –les.
- Tout comme nos assiettes et autres ustensiles de la cuisine, les bassines, les bidons de conservation de l'eau doivent être nettoyés régulièrement avec de l'eau et du savon.
- Après l'avoir rempli, ou après y avoir puisé de l'eau, tenez votre bidon toujours fermé, cela vous évite de tomber malade.
- **BONNE PRATIQUE D'HYGIÈNE ET D'ASSAINISSEMENT**
- De bonnes pratiques d'hygiène individuelle protègent des maladies et permettent de rester en bonne santé.
- Les contenants d'eau ouverts (jarres, boîtes de conserve, sceaux, pneus, etc.) sont source de prolifération des moustiques.
- Pour réduire les dépenses allouées à la santé, observons les bonnes pratiques d'hygiène.
- Pour la santé de ma famille, pas de défécation à l'air libre dans ma maison ! je construis ma latrine.
- Le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon au moment clé (après les toilettes, avant de manger, de préparer, etc.) est l'élément essentiel d'une bonne hygiène, car il empêche la transmission des microbes et donc des maladies.

6.2 Sensibilisation des élèves et mise en place des comités santé scolaire

Les activités relatives aux élèves sont concentrées à la sensibilisation sur la bonne gestion des points d'eau, de l'entretien des latrines et sur l'hygiène dans les établissements. Également la suite de la mise en place des comités santé scolaires et séance de travail avec les membres de ces comités ont eu lieu dans les nouvelles écoles ciblées pour la construction des latrines.

Figure 21 : Image sur la sensibilisation

6.3 Réalisation des émissions radiophoniques

Le 29 février 2024, l'équipe a lancé l'émission sur le thème « la contribution de l'eau potable dans l'épanouissement d'une communauté » le Carré jeunes dans la commune Avé 2. Cette émission a permis à la population de prendre conscience de l'importance de l'eau et comprendre les différentes activités retenues sur le projet dans la commune Avé 2.

6.4 Organisation des feuilletons communautaires

L'activité principale retenue pour cette phase du projet est le feuilleton communautaire qui consiste à identifier des groupes folkloriques des localités bénéficiaires afin de les suivre à composer des chansons sur les thématiques eau et assainissement et aussi des sketches pour éduquer la population sur l'utilisation rationnelle de l'eau et d'adopter des comportements civiques en matière d'assainissement.

Ainsi, en octobre 2023, à Mission Tové, la population a été sensibilisée sur l'EHA (Eau, Hygiène et Assainissement), surtout sur les conséquences de la défécation à l'air libre. La première séance de feuilleton communautaire a eu lieu à Mission Tové. Elle a consisté en la prestation du groupe folklorique Novikpokpo à travers les chants et danses et aussi des sketches de sensibilisation sur l'eau hygiène et assainissement. Aussi, une sensibilisation de masse a été faite au cours de cette activité.

Plus tard, en octobre 2023, les populations de Bolou et de Wli ont été sensibilisées sur les mêmes thématiques à travers les chants et danses avec les groupes folkloriques Gazo de Bolou Agbadomé et Dunényo de Wli Centre.

Figure 22 : Organisation de feuilletons communautaires

Les sensibilisations sont en cours de préparation sur la commune d'Avé 2, site de Aképé. Elles seront lancées à la mise en service du réseau réhabilité. De même sur Noèpé.

7 EN CONCLUSION

Cette phase de projet confirme la pertinence du modèle de DSP proposé par le projet, à savoir un processus décentralisé qui impliques les communes, les autorités locales, et les anciennes AUSEPA dans le service, soit par transformation en entreprises privées (Mission Tové), soit en participant à l'équipe du nouveau gérant (Aképé). Ce processus est soutenu par le Ministère de l'Eau, et l'Autorité de Régulation (ARSE). Les travaux avancent, en impliquant des partenaires de mieux et mieux formés grâce au projet.

8 ANNEXES

8.1 Tableau des activités à venir

		Juil-24	Août-24	Sept-24	Oct-24	Nov-24	Déc-24
	Résultat 1 : La gestion des réseaux est transformée et contextualisée aux spécificités locales						
	Etudier et adapter la gestion des réseaux d'eau aux spécificités locales						
	Finalisation de l'APD NOP						
	Etude sur le mini AEP de Wli						
	Réalisation des APS pour l'extension du projet en 2025						
	Recrutement de l'entreprise des travaux						
	Sélectionner et former les gestionnaire						
	Finalisation et signature du contrat de gestion Avé 2						
	Formation et suivi du gestionnaire Avé 2						
	Mettre en place les éléments de suivi de contrôle citoyen						
	Recruter et installer le coordonnateur de BDC Zio 2						
Résultat 2 : L'accès à l'eau potable est amélioré							
	Réhabiliter et étendre les réseaux d'eau						
	Réhabiliter le réseau de NOP						
	Subventionner les ménages privés Zio 2 et Avé 2						
	Sensibilisation et sélection des ménages bénéficiaires						
	Signature du contrat des branchements						
	Exécution des travaux de 55 branchements à AKP et 30 à MTK						
	Fixer le tarif de vente des services d'eau						
	Prise d'arrêté municipal sur le prix de vente de l'eau						
	Sensibilisation des revendeurs d'eau privés sur le prix de vente de l'eau						
Résultat 3 : L'accès aux services d'assainissement est amélioré							
	Réhabiliter/construire 30 latrines publiques						
	Signature des contrats de réhabilitation Zio 2 et Avé 2						

	Construction des latrines et les dispositifs de lave main Zio 2 et Avé 2 et suivi des travaux						
	Réhabilitation des latrines Zio 2 et Avé 2						
	Développer un marché de construction de latrines						
	Finalisation de la stratégie de financement des latrines familiale						
	Sensibilisation sur le stratégie et formation des artisans locaux						
	Travaux de construction des latrines familiales						
Résultat 4 : LA MAITRISE D'OUVRAGE COMMUNALE EST AMÉLIORÉE POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE LOCALE DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT							
	Encourager la mise en place de plateformes multi-acteurs de services locaux						
	Sensibiliser les acteurs locaux sur la mise en place du quadrilogue						
	Mettre en place le quadrilogue						
Résultat 5 : Les populations adoptent de bonnes pratiques en matière d'eau et assainissement							
	Former des acteurs communautaires aux bonnes pratiques						
	Formation des CVD et chefs de villages sur les bonnes pratiques de gestion de l'eau et assainissement						
	Mener des actions de sensibilisation auprès de la population						
	Réaliser les feuilletons communautaires dans la Commune Avé 2						
	Organisation des émissions radiophoniques Avé 2						
	Organiser un concours quartier-Modèles						
	Organisation des écojoggings à NOP et AKP						

8.2 Bilan de la troisième année (détail)

Tableau 4: Bilan de la première année du projet par résultat

Résultats	Taux de réalisation	Activités réalisées
Résultat 0 : Gouvernance du projet	96 %	- Planification - Signature de l'acte de gouvernance du projet - Signature de la convention d'opération - Reporting - Communication - Evaluation du projet
Résultat 1 : La gestion des réseaux est transformée et contextualisée aux spécificités locales	96%	- Elaboration du diagnostic social - Etude d'ingénierie hydraulique du réseau de MTK et AKP - Etude d'ingénierie hydraulique du réseau d'eau potable de NOP - Etude de gestion du réseau MTK et AKP - Recrutement du délégataire de MTK - Lancement de l'AMI pour le recrutement du délégataire de AKP - Lancement du processus de création et équipement des BdC de NOP - Recrutement du Coordonnateur du BdC d'Avé 2 - Recrutement du délégataire d'AKP - Lancement de mise en place du BdC de Zio 2
Résultat 2 : L'accès à l'eau potable est amélioré	73%	- Recrutement de l'entreprise des travaux de MTK - Finalisation et réception des travaux de MTK - Finalisation et réception des travaux des BF de MTK ; - Installation du Cash-Water sur 2 BF à MTK ; - Recrutement de l'entreprise de solarisation du forage F1 à MTK - Finalisation des travaux du système solaire du F1 MTK

		- Lancement et finalisation des travaux de remplacement de la tuyauterie et de la robinetterie du réservoir ; - Lancement de fourniture des organes à remplacer sur le réseau de MTK ; - Recrutement de l'entreprise des travaux d'AKP - Lancement des travaux d'AKP ; - Travaux réalisés à 60% à AKP.
Résultat 3 : L'accès au service d'assainissement est amélioré	54%	- Elaboration du diagnostic EHA - Réalisation du diagnostic du fonctionnement des latrines - Réalisation du diagnostic de réhabilitation et de construction des latrines - Recrutement du MoE Assainissement - Mise en place des comités de suivi des activités du MoE Assainissement - Lancement des appels d'offre pour la construction et la réhabilitation des latrines dans les deux Communes ; - Signature des contrats des travaux de construction ; - Lancement des travaux de construction - Elaboration de la stratégie de financement des latrines familiales.
Résultat 4 : La maîtrise d'ouvrage communale est améliorée pour une meilleure gouvernance locale de l'eau et assainissement	83%	- Diagnostic institutionnel et organisationnel des deux mairies - Définition et identification des thèmes de renforcement de capacité en MOC - Mise en place du service Eau-Assainissement - Equipement du service Eau-Assainissement - Formation sur les généralités sur la MOC - Formation sur les processus de passation de marché public - Formation sur la DSP - Formation sur Processus de réalisation des infrastructures - Formation sur les finances publiques locales et organigramme des communes

Résultat 5 : Les populations adoptent de bonnes pratiques en matière d'eau et assainissement	71%	- Identification des groupes folkloriques pour la réalisation des feuilletons communautaires - Formation et équipement des groupes folkloriques - Organisation des émissions radiophoniques - Identification des écoles pour la mise en place des Comités Santé Scolaire - Organisation des feuilletons communautaires dans la Commune Zio 2 - Mise en place des Comité Santé Scolaire dans les écoles des deux Communes.
RESULTAT DU PROJET	**79%**	

Figure 23: Etat d'avancement des activités du projet

8.3 Plan des latrines et de dispositif de lave-main publique

DISPOSITIF DE LAVAGE DES MAINS

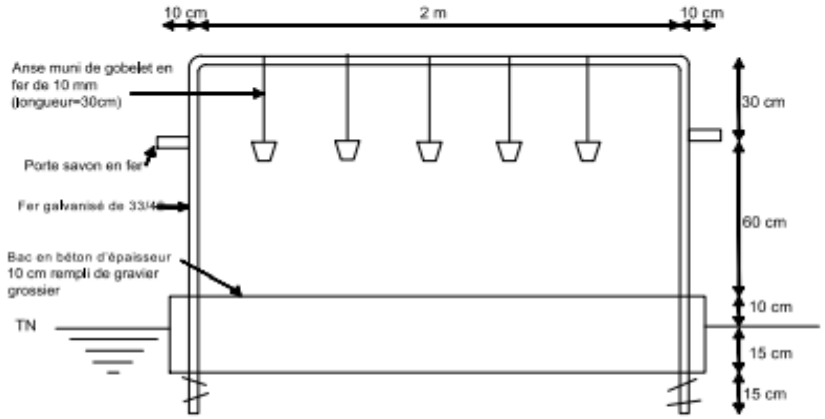

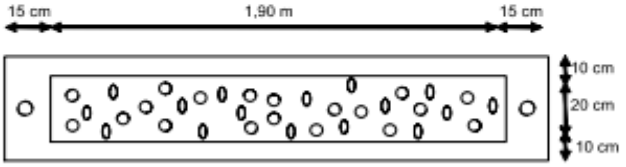

N.B : Il n'y aura de ciment ou de mortier au fond du bac pour faciliter l'infiltration de l'eau.

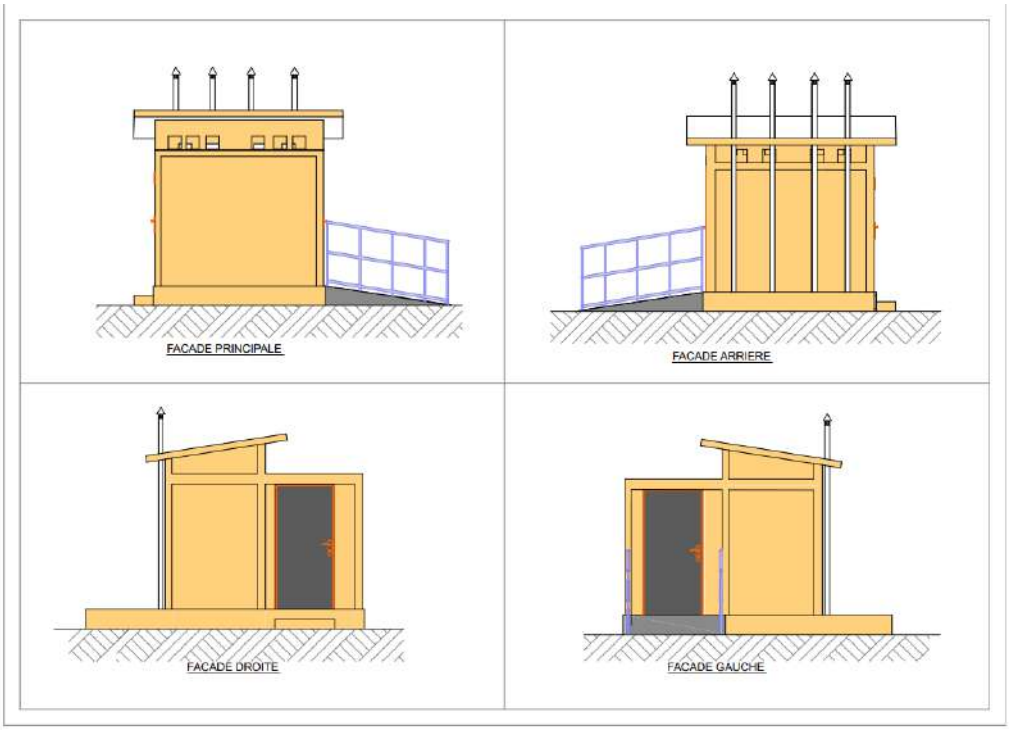

9

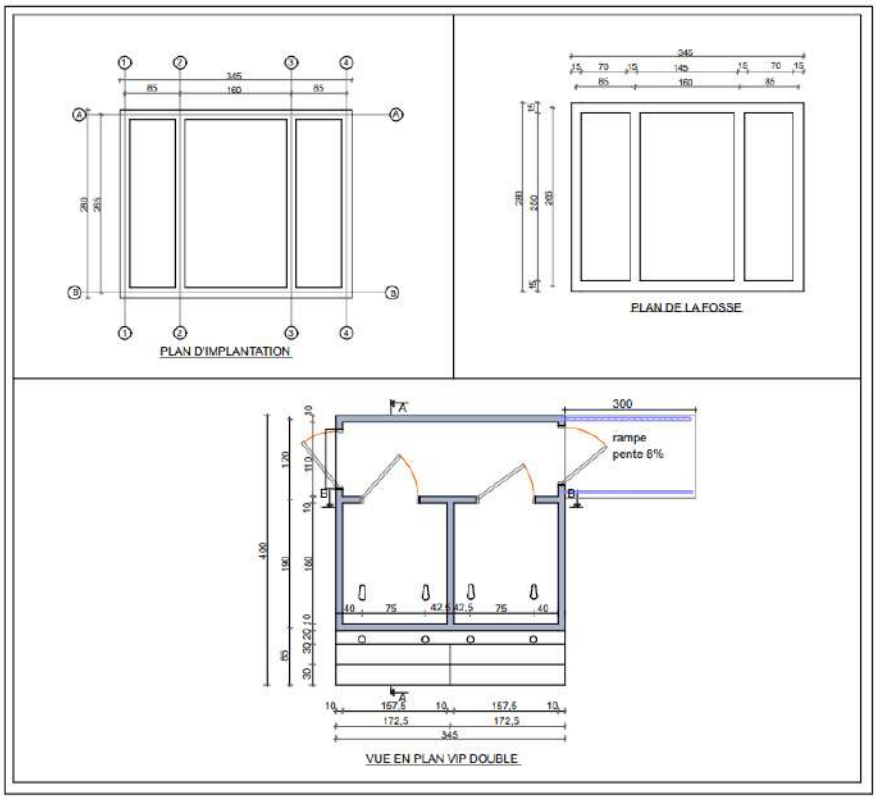
PLAN D'IMPLANTATION
PLAN DE LA FOSSE
rampe
pente 8%
VUE EN PLAN VIP DOUBLE
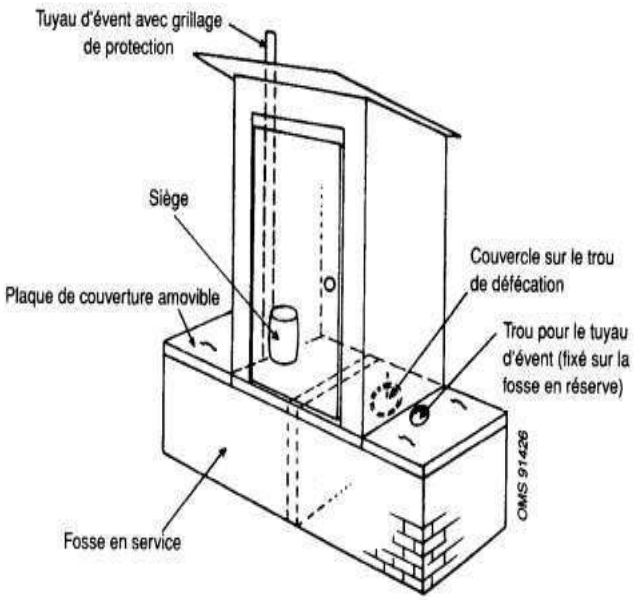
9.1 Design latrine familiale